

**Avis du CESE sur
le Rapport d'Orientations Budgétaires 2025
du Département de l'Aude
Mars 2025**

Les membres du CESE se sont réunis le 13 mars pour examiner le rapport d'orientations budgétaires du Département de l'Aude et émettre un avis sur ce document à l'issue des échanges avec Monsieur Pierre DURAND, vice-président au Département en charge des Ressources et du dialogue social accompagné de membres de la direction générale et du directeur des finances.

En amont de la présentation et de l'échange autour des orientations budgétaires, le Président a présenté la proposition du bureau du CESE validée par l'ensemble des membres pour modifier les modalités de prise en charge des frais de fonctionnement.

En solidarité avec la collectivité et pour participer, certes de manière très symbolique, à l'effort financier, le CESE propose de supprimer l'indemnité de présence de 50€ dont pouvaient bénéficier les membres sous certaines conditions.

Après ce préambule, la présentation a permis au CESE de prendre connaissance des choix conduits par la collectivité pour construire ses politiques publiques et définir ses orientations pour assumer ses compétences essentielles de solidarité dans un contexte particulièrement complexe, de contraintes financières jusque-là jamais aussi fortes et ce dans un environnement national et mondial instable.

Malgré les réductions budgétaires inévitables pour construire un budget à l'équilibre, le Département réussit à assurer l'accompagnement des plus fragiles, à accompagner les collégiens, les acteurs sociaux culturels et sportifs, à entretenir son réseau routier, soutenir les territoires ruraux et ainsi poursuivre ses investissements qui sont des dépenses essentielles pour l'économie audoise. Et tout ceci en poursuivant son engagement en matière de transition écologique, malgré le retrait de l'Etat, entre autres sur le fonds vert.

Au regard de ce contexte, **le CESE s'associe aux inquiétudes exprimées par le Département concernant la dégradation de la situation sociale du territoire**, la reprise du chômage et donc à terme l'augmentation du nombre de bénéficiaires des minimas sociaux.

Pour autant, **le CESE, composé des corps intermédiaires audois, ne peut passer sous silence les inquiétudes et les difficultés grandissantes du tissu associatif partenaire de la collectivité départementale. Ainsi les choix nécessaires auront pour conséquence de fragiliser ce tissu associatif qui est essentiel à la construction des liens sociaux et du vivre ensemble.**

Au-delà des conséquences sur l'emploi de certains professionnels du secteur social, les inquiétudes des membres du CESE portent sur le sort des bénéficiaires finaux de ces dispositifs c'est-à-dire les Audoises et les Audois, les plus touchés par la crise, confrontés à des difficultés grandissantes.

Les membres du CESE souhaitent s'associer aux attentes du Département, qui doit réduire son niveau d'intervention, vis-à-vis d'autres acteurs que sont l'Etat ou d'autres collectivités pour qu'elles prennent leurs responsabilités et contribuent à limiter l'impact de ces mesures sur les plus fragiles.

Au-delà des choix nécessaires pour élaborer un budget en 2025, les membres du CESE ont bien conscience que les difficultés ne se résoudront pas sur l'année, ainsi la mise en œuvre de la loi France travail et la détérioration de la situation économique, ne feront qu'augmenter le nombre de foyers qui seront au RSA.

Toutefois, le CESE ne peut que se féliciter que certaines dispositions permettent de réduire le nombre de non-recours, ce qui améliorera la situation de nombreux foyers ; mais cet effort ne doit pas peser exclusivement sur le Département et doit relever de la solidarité nationale.

Enfin les échanges ont permis de mieux identifier les modalités de construction du budget et d'aborder des points tels que l'impact sur la masse salariale, l'importance du secteur de la protection de l'enfance et de l'intervention complémentaire des services de la collectivité et des structures associatives pour conduire un travail de prévention auprès des familles, etc.

Le CESE souligne l'importance de préserver les investissements sur les équipements de la collectivité mais également auprès des communes rurales, la commande publique est essentielle au dynamisme de l'économie audoise en particulier en période de crise.

Et contrairement à d'autres collectivités, le Département honore ses engagements antérieurs à la loi NOTRe sur les grands projets que sont le port de Port-La-Nouvelle, l'aéroport de Carcassonne. Il poursuit également son engagement auprès du SYADEN pour assurer une couverture très haut débit sur le territoire ; enfin, pour conforter le développement d'un tourisme durable, il porte, entre autres, la candidature au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Le CESE souligne l'importance pour le territoire audois de proposer un nouveau modèle de développement durable qui permette de préserver les territoires ruraux.

Ainsi, en adoptant un schéma de solidarité territoriale, le Département réaffirme sa volonté de proposer un développement équilibré des territoires, de préserver les services publics et aux publics pour améliorer l'accès aux droits. Ce schéma est et sera l'occasion de **réinterroger les modalités d'interventions des politiques publiques pour promouvoir des logiques de mutualisation et de solidarité.**

Le CESE tient également à souligner l'importance du secteur culturel qui est essentiel à la qualité de vie dans tous les territoires. Il permet de favoriser l'ouverture à l'autre et ainsi de lutter contre toutes les formes de discrimination.

Autre thématique majeure au cœur des solidarités territoriales se trouve l'accès à l'eau potable. Les membres du CESE ont d'ailleurs engagé un travail de réflexion autour de cet enjeu, à ce titre ils solliciteront l'intervention de Réseau11. **L'eau comme la biodiversité sont des éléments fondamentaux qui doivent faire l'objet de toutes les attentions pour l'avenir de nos territoires et des générations futures.**

Les points qui précèdent ayant été soulignés, le CESE émet un avis favorable au projet de rapport sur les orientations budgétaires de la collectivité.